

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous, le **communiqué de presse de l'ACO (Action catholique ouvrière) en opposition au projet de loi "asile et immigration"**

Pour le télécharger, merci de cliquer sur le lien suivant : <http://acofrance.fr/Communique-de-presse-19-avril-2018-migrations>

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :- Action catholique ouvrière, Catherine Baudier, 06 72 38 95 75, communication@acofrance.fr

Bonne lecture,

Le service de presse

Communiqué de presse

« Avec l'argent que j'avais, j'espérais pouvoir louer quelque chose, mais j'ai vite compris que je n'en avais pas le droit. Nous n'avons pas le droit non plus de rester chez ma sœur, qui vivait dans un hébergement pour demandeurs d'asile... Notre fils était encore très marqué par les violences dont j'avais été victime avant notre départ et dont il avait été témoin... En Géorgie, nous vivions confortablement au centre-ville dans un appartement de 100 m², dont nous étions propriétaires.... En France, nous n'avons plus rien, même pas les valises que nous avons emportées.

Nous sommes restés quatre mois dans la voiture : de septembre à début décembre. Notre fils a été hospitalisé une semaine pour pneumonie. Je continuais à demander un hébergement. » Extraits du témoignage de R. recueilli par l'ACO ; « Des vies sur un fil » (Editions de l'Atelier)

Le projet de loi « asile et immigration » est présenté dans l'urgence par le gouvernement à l'Assemblée nationale. Dans les débats, ce sont les chiffres qui sont mis en avant, pourtant il s'agit de la vie de personnes, avec leurs drames, leurs déchirures. Les guerres, entre autres, influent sur la pression migratoire ; nous sommes face à une urgence humaine !

La loi, empire les conditions des migrants. Les délais d'instruction sont réduits ; la durée de rétention est triplée (et que dire de la situation des enfants enfermés au côté de leurs parents ?) ; une justice d'exception à destination exclusive des migrants pourra juger les gens par simple visio-conférence... tout cela au détriment des droits humains, du respect de la dignité des personnes.

Lors de son entretien télévisé du 15 avril 2018, le président de la République a évoqué la possibilité d'une adaptation du « délit de solidarité ». On peut s'interroger sur la volonté réelle de changement en faveur des acteurs de solidarité alors que la politique gouvernementale actuelle multiplie les condamnations pour ce « délit ».

Aujourd'hui en ACO, des femmes et des hommes s'engagent dans l'accueil des migrants, dans un soutien administratif, familial... dans tout ce qui peut favoriser leur intégration.

Parce que la fraternité est le fondement du vivre ensemble, qu'elle est au cœur tant de la République que de l'Évangile, nous ne pouvons que nous opposer à ce projet de loi qui fragilise les droits fondamentaux des personnes.

Du 19 au 21 mai 2018, lors de sa rencontre nationale à Saint-Etienne, le débat sera ouvert, dans différents forums, autour des migrations, de la place de l'humain. Ce sera l'occasion de proclamer qu'au cœur des fragilités et précarités, engagés avec d'autres, les membres de l'ACO veulent changer la société et par là-même ouvrir des chemins de libération.

Catherine Baudier

Secrétaire nationale chargée de la communication

01 42 36 84 46 / 06 72 38 95 75 communication@acofrance.fr

<http://www.acofrance.fr>